

Thème : SCI : stratégies et risques

Date : Jeudi 17 octobre 2024 de 9h30 à 12h30

Lieu : Le Mans

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau :** 2

Objectifs :

- *Maîtriser le fonctionnement de la SCI*
- *Anticiper les risques pour les associés et les dirigeants*
- *Identifier les clauses statutaires sensibles*
- *Identifier les stratégies possibles*
- *Connaître les dernières actualités*

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- La constitution de la SCI
- Les associés de la SCI
- La gestion de la SCI
- La SCI : outil de gestion d'un patrimoine

➤ Moyens pédagogiques : Support visuel et documentation

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Madame Elsa GUEGAN, Professeur des Universités

Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2020 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.